

Rapport de gestion

2025

Les travaux de réaménagement des îles du Fanel, événement phare de l'année 2025, vus par un drone.

L'année des grands projets

L'année 2025 a été marquée par la réalisation réussie de plusieurs projets d'envergure. Le réaménagement des îles du Fanel, à l'extrémité nord du lac, incarne particulièrement bien les valeurs de l'Association de la Grande Cariçaie (AGC).

Ce projet a permis de recréer et de préserver, pour les générations futures, des milieux rares et hautement prioritaires. Il s'inscrit dans une logique de conservation des espèces à l'échelle internationale, dans un site Ramsar qui accueille de nombreux oiseaux d'eau lors de leurs migrations entre l'Afrique et l'Europe du Nord.

En réunissant une île neuchâteloise et une île bernoise, il témoigne d'une collaboration exemplaire entre deux cantons issus de régions linguistiques différentes. Sa réalisation a été rendue possible grâce à la collaboration de nombreux partenaires, réunis autour d'une même table par l'AGC.

Le projet s'est également distingué par l'utilisation de techniques d'ingénierie de pointe mises au service de la nature (relevés lidar et drones, modélisation hydraulique, criblage des matériaux, modelé par laser, ...). Réalisé dans un site très fréquenté et accompagné d'une large communication, il joue en outre un rôle important dans la sensibilisation du public.

Son succès biologique, attesté dès les premiers jours suivant la fin des travaux par l'observation d'un grand nombre d'oiseaux au repos, donc certaines espèces peu courantes sur le site auparavant, est particulièrement encourageant et prometteur pour l'avenir. Toute l'équipe de la Grande Cariçaie en est très fière.

Michel Baudraz,
Directeur de l'Association de la Grande Cariçaie

Sommaire

Organisation et fonctionnement	2	Information et accueil du public	24
Protection du site	8	Acteurs, actrices et partenaires de l'Association	26
Connaissance du site	10	En bref	28
Entretien des milieux naturels	18	Impressum	28

Organisation et fonctionnement

Année plutôt routinière dans la vie de l'association et du Bureau exécutif, avec toutefois un accent particulier mis sur le renouvellement du matériel et la sécurité informatique grâce à la venue dans l'équipe d'un informaticien à temps partiel.

Vie de l'Association

L'**Assemblée générale** (AG) a eu lieu le 8 janvier 2025 à Chevroux. Les comptes et le rapport de gestion de l'année 2023 ont été approuvés de même que le plan d'action et le budget pour l'année 2025, tandis que les éléments marquants de l'année 2024 ont été présentés à titre d'information. La visite annuelle de terrain pour les membres de l'AG a eu lieu le 7 mai à Cudrefin et a, comme à l'habitude, permis d'excellents échanges entre les participantes et participants. Aucun nouveau membre n'est venu rejoindre l'AGC en 2025.

Le **Comité directeur** (CDir) s'est réuni à quatre reprises en 2025 selon le rythme habituel. Il a préavisé les projets concernant la Grande Cariçaie et accompagné le Bureau exécutif (BEx) dans la gestion des réserves, notamment en prenant certaines décisions stratégiques. Plusieurs de ses membres ont épaulé le BEx pour différents aspects administratifs ou techniques.

Le BEx a assuré le secrétariat de la **Commission paritaire consultative** (CPar), qui s'est réunie deux fois en 2025 comme à son habitude. Les réunions de la CPar ont été l'occasion d'échanges d'informations entre les participantes et participants et de discussions sur différents sujets : vision du tourisme durable, surveillance des réserves, programme d'ambassade-nature, suivi de la fréquentation par éco-compteurs, régulation du sanglier.

Le BEx a renforcé en 2025 sa collaboration avec la DGE-EAU du Canton de Vaud en lien avec les grands projets de l'AGC dans le domaine de l'eau : protection contre l'érosion des rives, gestion des sédiments, sites d'escale pour les oiseaux, etc. Il a poursuivi son excellente collaboration avec le canton de Berne dans le cadre de plusieurs projets et par des échanges techniques sur les monitorings et les travaux d'entretien.

Enfin, l'AGC s'en est engagée en 2025 pour une gestion durable des forêts situées dans les réserves naturelles en signant la charte « Penser forêt, agir bois ».

Compétences internes

En 2025, deux nouvelles personnes ont rejoint l'équipe de l'AGC : Xavier Durussel est venu compléter l'équipe technique au poste de responsable de l'informatique et Guillaume Gomonet a succédé à Nicolas Joray au poste de responsable de l'entretien des infrastructures. Une annonce a été diffusée et des entretiens ont été menés pour trouver un ou une botaniste pour succéder à Christian Clerc qui a prévu de prendre sa retraite à fin août 2026.

Comme chaque année, plusieurs collaborateurs et collaboratrices temporaires sont venus épauler l'équipe des biologistes de l'AGC : Coralie Moret en tout début d'année pour les monitorings des reptiles et amphibiens et pour le tri d'échantillons entomologiques, Esteban Agurcia, Colin Jaunin, Matteo Saino Calabretta et Célia Noger pour les monitorings faune-flore entre mars et septembre. Enfin, dès le mois de novembre, Laura Byrde a intégré l'équipe dans le cadre du programme d'occupation BNF (en période de chômage) pour les suivis de la faune. De plus, sept personnes ont été engagées en mission temporaire de mai à septembre pour assurer la cinquième année du projet d'ambassade-nature. Le BEx a pu bénéficier, comme depuis de nombreuses années, de l'engagement bénévole d'Etienne Gerbex pour le contrôle des infrastructures d'accueil du public et une nouvelle bénévole, Nelma Péclard, est venue trier les échantillons de fourmis collectés ces dernières années dans différents projets. Enfin, un processus de recrutement a été mené par le canton de Fribourg et l'AGC afin d'engager une personne en soutien à l'équipe de surveillance des réserves naturelles durant l'année 2026.

La **Commission scientifique** (CSc) s'est réunie le 13 mars en séance plénière pour discuter des résultats des études, monitorings et inventaires en cours et débattre de certaines questions concernant la gestion du site et le suivi des espèces. Ces rencontres ont permis de fructueux échanges.

Le BEx a accompagné en 2025 deux travaux de Bachelor de la Haute école du paysage, d'ingénierie

et d'architecture de Genève (HEPIA) : Mathilde Linder qui a mené un travail sur l'écologie de la Dryade et Michaël Eray qui a étudié les prairies à marisque dans et en dehors de la Grande Cariçaie. D'autres travaux de Master et de Bachelor ont été accompagnés par le BEx en 2025 notamment suite à la mise en place d'une collaboration avec l'Unil, l'UniNE et UniGE :

- Nina Michael de l'UniGE sur l'évolution des effectifs d'oiseaux dans la Grande Cariçaie et en Suisse en lien avec l'assèchement du marais ;
- Gibran Dibb de l'Unil sur la comparaison des différentes techniques de relevés de la bathymétrie ;
- Justin Knight de l'Unil sur un bilan CO₂ des activités de l'AGC ;
- Morgane Aeby de l'UniGE sur la mise en relation paysagère des milieux anthropisés et naturels de la Grande Cariçaie.

Quelques formations ou conférences ont été suivies par les collaborateurs et collaboratrices :

- 25 février : participation à la première journée swiss LiDAR à Lausanne ;
- 16 mars : participation à la réunion romande d'ornithologie ;
- 8 avril : formation sur l'utilisation des outils d'intelligence artificielle pour la gestion des réserves naturelles ;
- 28 août : conférence RNF sur le concept de « Facile à lire et à comprendre » ;
- 29 septembre : formation GitHub en collaboration avec la Station ornithologique suisse ;
- 13 novembre : participation à la journée romande de la Géoinformation à Lausanne ;
- 10 décembre : formation sur l'archivage aux Archives Cantonales Vaudoises ;
- formation cybersécurité par l'ensemble de l'équipe ;
- formation intensive sur les abeilles sauvages (mars 2024 à mars 2026) donné par info fauna avec projet de recherche dans la Grande Cariçaie ;
- différentes visioconférences (cafés des gestionnaires) des réserves naturelles de France (RNF).

Enfin, le BEx a assuré une veille scientifique dans les différents domaines qui le concernent et a classé les publications qui lui sont parvenues dans sa base de données interne des publications (Citavi).

Ci-contre : Guillaume Gomonet (à gauche) a repris le poste de paysagiste en charge de l'entretien des infrastructures dans les réserves naturelles, tandis que Xavier Durussel (à droite) a été engagé pour s'occuper de l'informatique.

Collaborations externes

En 2025, le Bureau exécutif a collaboré ou échangé des informations avec différentes personnes ou entités externes à l'AGC :

- 29 janvier : échange avec le QGIS user group Suisse à Berne ;
- 12 février : échange entre les cantons de Vaud et de Fribourg, l'AGC et la fondation des Granges sur les monitorings, les plans d'action et la lutte contre les néophytes et néozoaires ;
- 19 août : échange avec le groupe de travail *Micromys minutus* à Genève ;
- 18 septembre : échange avec les responsables du projet des bisons de Suchy sur la thématique du pâturage comme mesure d'entretien ;
- 24 septembre : échange sur les structures de gouvernance pour la gestion des milieux humides dans le cadre de la Journée Ramsar France à Bourg-en-Bresse ;
- 30 octobre : échange dans le cadre du colloque sur la recherche dans les parcs suisses à Sierre (gestion du public) ;
- 11 décembre : échange avec les gestionnaires des réserves naturelles de France sur le suivi de la dynamique des roselières.

Par ailleurs, plusieurs échanges ont eu lieu avec les cantons de Vaud et de Fribourg concernant les méthodes de monitoring des espèces prioritaires de la faune et de la flore.

Vie du Bureau exécutif

Avec l'arrivée dans l'équipe de Xavier Durussel, informaticien, de nombreuses adaptations et améliorations ont été apportées au parc informatique en 2025. Tous les ordinateurs du personnel ont été migrés sur Windows 11. La sécurité a été renforcée par l'activation d'authentification à double facteur (MFA) pour les applications pour lesquelles cela était possible, par le rapatriement en interne



de la gestion de l'antivirus, par l'amélioration des systèmes de stockage et de backup et par l'initiation de démarches pour une certification à la cybersécurité. Plusieurs applications (geo-caricaie, docu-caricaie et l'outil de statistiques web Matomo) ont été migrées vers des solutions suisses (info-maniak). L'automatisation de l'installation des nouveaux postes de travail a été mise en place. Une plateforme Nextcloud (permettant le travail collaboratif) a été installée. Une documentation générale de l'infrastructure ainsi qu'une Charte IT ont été élaborées. Une supervision de l'infrastructure a été installée ainsi qu'une centralisation des alertes. Des solutions ont été recherchées pour améliorer et optimiser l'usage des script Shiny qui permettent de fournir des petites applications d'analyse de données sur le web. Et enfin, un questionnaire IT interne a été mené pour évaluer la satisfaction et les besoins des utilisateurs et utilisatrices.

Dans le domaine des **bases de données** et des **SIG**, le BEx est entré en phase de maintenance des différentes projets SIG avec QfieldCloud comme outil de saisie sur le terrain. Les possibilités d'exploitation de données LiDAR ont été explorées et plusieurs solutions ont été testées pour le remplacement d'un GPS à précision décimétrique.

En termes de **gestion documentaire**, un important rangement a été effectué en 2025 dans le serveur informatique, pour tous les documents qui concernent les monitorings de la faune.

Comme chaque année, le BEx a organisé quelques événements récréatifs pour son équipe : une sortie annuelle pour découvrir les installations du barrage de régulation des eaux du Jura à Port le 17 juin, une rencontre annuelle des anciens collaborateurs et anciennes collaboratrices (fixes et temporaires) de l'AGC le 11 septembre, et un apéritif de Noël le 18 décembre pour toutes les personnes qui se sont engagées comme stagiaires, civilistes ou bénévoles durant l'année. Le BEx a accueilli cette année quatre jeunes dans le cadre de la journée « Osez tous les métiers », qui a eu lieu le 13 novembre.

Financement

Au début 2025, le BEx a signé avec les cantons de Vaud, Fribourg et Neuchâtel les octrois de subvention pour les montants promis par les cantons et la Confédération dans le cadre des conventions-programme 2025-2028 dans le domaine de la protection de la nature. En parallèle, le BEx a fait une demande complémentaire aux cantons de Vaud et de Fribourg pour la réalisation de trois plate-

formes de nidification des laridés dans le cadre du domaine « Animaux sauvages » de ces mêmes conventions-programme.

Des démarches ont été faites pour transférer les comptes bancaires de l'AGC dans une banque de proximité garante d'une certaine éthique (Raiffeisen à Yverdon-les-Bains).

Documents de gestion

En 2025, le BEx a fait un gros travail pour la rédaction de son nouveau plan de gestion 2025-2028, dont une version synthétique sera publiée au début 2026. Il a, comme chaque année, rédigé son rapport de gestion de l'année précédente et son plan d'action pour l'année suivante.

Partage des connaissances

À fin 2025, le BEx a pris contact avec les Archives Cantonales Vaudoises avec l'objectif de transférer ses archives anciennes dans les archives cantonales. Les procédures de tri et d'archivage ont été clarifiées, pour que le BEx puisse ensuite préparer progressivement ses archives à transférer.

En 2025, le BEx a rédigé ou participé à la rédaction des publications suivantes :

- AGC (2025) : Écho des roseaux n°5 - La Grande Cariçaie, un sanctuaire pour les oiseaux d'eau ;
- AGC (2025) : Écho des roseaux n°6 - La Grande Cariçaie, un paradis pour la Cistude d'Europe ;
- AGC (2025) : Rapport annuel 2024 ;
- Barbalat A., Moser V., Ertl P., Fuetsch I., Ganz M., Sahli C., Hörster H., Niffenegger C., Schneider A., Strebel N. (2025) : Die Schweiz als Winterquartier und Rastgebiet für die Lachmöwe *Chroicocephalus ridibundus* ;
- Luisier C., Gander A., Marti S., Pétremand G. (2025) : Suivi de la migration pré-nuptiale des batraciens le long de la route des Grèves de Cheseaux de 1992 à 2024 ;
- Guenat J., Lavanchy G., Fumagalli L., Gander A. (2025) : Investigating Fine-Scale Breeding Habitat Use by Amphibians in a Continuous Wetland Using Environmental DNA ;
- Le Nédic C. (2025) : Ambassadeurs et ambassadrices-nature Grande Cariçaie - Rapport 2024 ;
- Linder M., Pétremand G., Boissezon A. (2025) : Suivis nocturnes des chenilles de la Dryade *Minois dryas* - Quel outil pour évaluer les mesures de gestion des prairies à Molinie de la Grande Cariçaie ;
- Meier J., Sahli C., Ramos E., Marques D., Schweizer M., Wu M., Latt C., Lunak M., Crochet P.-A., Salzburger W. (2025) : The genome

sequence of the Yellow-legged Gull *Larus michahellis* ;

- Sahli C. (2025) : Suivi ornithologique de la Grande Cariçaie - Saison 2024 ;
- Sahli C., Clerc C. (2025) : Effet de la crue de l'été 2021 sur des populations d'*Inula* de Suisse *Inula helvetica*.

L'outil geo-cariçaie.ch de partage des données géographiques a été complété avec de nouvelles cartes et a été régulièrement mis à jour.

En 2025, différents rangements ont été effectués dans les échantillons, données et ouvrages concernant la faune, dans la suite du travail effectué en 2024. Une séance de coordination a eu lieu le 31 mars au Naturéum de Lausanne, puis différents échantillons et jeux de données ont été préparés et transmis en vue de stockage dans le musée. Des données anciennes ont été rassemblées, mises au propre et transmises aux bases de données nationales d'InfoSpecies. L'important tri des documents papier de la bibliothèque a été poursuivi. Un guide des espèces prioritaires de la Grande Cariçaie a été préparé pour que les collaborateurs et collaboratrices temporaires de l'AGC puissent reconnaître ces espèces et signaler leurs observations.

Les collaborateurs et collaboratrices du BEx ont apporté leur expertise pour plusieurs projets externes à la Grande Cariçaie, notamment pour l'école de rangers de Lyss, pour l'Unil, pour l'antenne romande de la Station ornithologique suisse et pour le canton de Neuchâtel.

Comme chaque année, le BEx a partagé ses connaissances en tant que représentant de l'AGC dans des organisations externes qui ont un lien direct avec la Grande Cariçaie :

- conseil de Fondation du Village lacustre de Gletterens ;
- plateforme pour la nature vaudoise ;
- comité du projet Escales Limicoles Agriculture.

Mandats externes

Dans le cadre de sa collaboration avec l'armée pour la gestion des milieux naturels de la place d'armes de Forel, le BEx a mis en œuvre en 2025 les actions selon le programme défini. Un rapport annuel a été rédigé et transmis au groupe de travail qui suit le projet. Une visite de terrain a été organisée pour que le personnel de l'armée puisse prendre conscience de la valeur de leur place d'armes en termes de reptiles et de papillons de jour.

L'AGC a également collaboré avec le centre Pro Natura de Champ-Pittet pour différentes tâches : conseils pour une exposition, réflexions sur les techniques constructives des passerelles et gestion des milieux naturels du site.

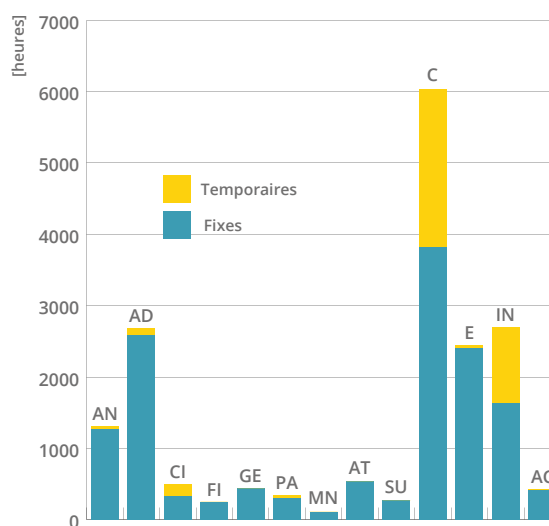
Enfin, le canton de Vaud a mandaté l'AGC pour la réalisation de panneaux explicitant les règles d'accès à l'embouchure de la Broye à Salavaux, sur le même concept que les panneaux de type « Plage » disposés dans la Grande Cariçaie

Bilan en termes d'heures de travail

En 2024, le BEx a travaillé 18'067 heures pour réaliser les différentes tâches liées à la gestion de la Grande Cariçaie. Parmi celles-ci, 20.0% (3'606 heures) ont été effectuées par des collaborateurs et collaboratrices temporaires.

Le fonctionnement de l'Association et des différents groupes de travail (code « AN » dans le graphique ci-dessous) a nécessité 1'308 heures (soit 7.2% des heures), un chiffre légèrement supérieur à la moyenne des années précédentes.

Depuis quelques années, le BEx a cherché à réduire au strict minimum ses tâches administratives. En 2025, environ 570 heures ont été consacrées aux nouveaux projets informatiques. Le poste d'administration du BEx (AD, 2'680 heures soit 14.8%) est donc plus élevé que d'habitude. Ceux des finances (FI, 252 heures soit 1.4%) et du personnel



Fonctionnement de l'Association (AN), Administration du BEx (AD), Personnel (sans vacances et maladie) (CI), Finances (FI), Documentation de gestion (GE), Partage des connaissances (PA), Mandats externes (MN), Aménagement du territoire (AT), Surveillance (SU), Connaissance du site (C), Entretien des milieux naturels (E), Information du public (IN), Infrastructures d'accueil du public (AC).

(CI, 506 heures soit 2.8%) ont par contre atteint un rythme de croisière à un niveau inférieur d'environ 20% par rapport à la moyenne 2013-2022.

Environ 440 heures ont été nécessaires pour rédiger les documents pour la gestion (GE, 2.4% des heures), ce qui est presque trois fois plus faible que la moyenne des années 2013-2024. En ce qui concerne les mandats, seules 112 heures ont été nécessaires. Il s'agit d'un chiffre faible car le BEx a maintenant réduit au strict nécessaire les mandats qui lui sont confiés (MN, 0.6%).

L'analyse et le traitement des projets d'aménagement du territoire ont nécessité 533 heures de travail (AT, 3.0%) et la collaboration avec les acteurs et actrices de la surveillance de police 279 heures (SU, 1.5%). Au fil des années, les heures consacrées à la surveillance ont augmenté, preuve de l'excellente collaboration qui s'est mise en place entre toutes les parties prenantes, tandis que celles nécessaires à l'aménagement du territoire ont diminué, grâce au fait que les projets des communes sont souvent soumis à l'AGC et aux cantons très à l'amont des procédures.

La connaissance du site (monitorings et inventaires), qui représente comme chaque année une part importante des activités des gestionnaires (C, 32.4% soit 6'035 heures), a été réalisée à 36.5% par les collaborateurs et collaboratrices temporaires, ce qui est plus faible que les années précédentes en raison de la fin d'un grand volet du monitoring de la végétation.

Un total de 2'447 heures a été investi dans le suivi des travaux (code «E», entretien et aménagement des milieux naturels), soit 13.5% des heures totales. Cela correspond à la moyenne des années précédentes.

L'information du public (IN) a occupé 15.0% des heures du BEx en 2024 (soit 2'703 heures), notamment pour la cinquième saison du projet d'ambassade-nature. Les infrastructures d'accueil du public (AC) ont nécessité 423 heures (2.3%), un chiffre dans la moyenne de ces dernières années.

Bilan en termes financiers

L'année 2025 est la première année dont le financement est réglé dans le cadre de la Convention-programme 2025-2028. Les dépenses sont d'environ CHF 150'000.- inférieures à ce qui avait été budgété en raison de travaux d'entretien qui n'ont pas pu être réalisés par manque de temps du BEx ou à cause de mauvaises conditions météorologiques. À noter que le BEx a été fortement sollicité en 2025 pour trois grands projets (îles du Fanel, marais des Polonais et lutte contre l'érosion à Cheyres, cf. chapitre travaux d'entretien), ce qui explique ce manque de temps disponible pour d'autres projets. Les postes où des économies ont été réalisées sont l'arrachage des buissons, la renaturation des ruisseaux et les curages de dessableurs. Les autres écarts (positifs et négatifs) sont peu importants et s'équilibrent.

Il faut noter également que le BEx a été relativement prudent pour ses dépenses en 2025 en raison des coupures budgétaires qui sont annoncées par la Confédération et les cantons pour les années 2027 et 2028 et en raison des risques financiers pris sur les grands projets (montants engagés importants).

Au final, l'exercice financier 2025 montre un résultat positif de 208'209.47 CHF, au lieu du montant de CHF 51'989.70 qui était prévu au moment de l'élaboration du budget. Ce montant a été versé à la réserve pour travaux d'entretien et d'aménagement qui est destinée à équilibrer, au fil des années, les variations des dépenses pour les travaux d'entretien.

PRODUITS	2025	2024
Contributions Conf. et Cantons	2 056 875.00	1 844 228.05
Recettes d'exploitation	518 891.84	78 538.33
Produits annexes	158 237.55	1 349 131.85
Total des produits	2 734 004.39	3 271 898.23
CHARGES	2025	2024
Personnel et honoraires de tiers	1 160 142.99	1 154 989.95
Charges des locaux	43 025.00	43 419.85
Entretien des milieux et outillage	1 039 394.35	575 889.72
Frais généraux	51 140.67	53 704.44
Information et relations publiques	64 478.71	29 254.20
Divers et imprévus	2 300.00	0.00
Charges financières	253.70	363.04
Amortissements	6 818.95	6 567.95
Charges annexes	158 237.55	1 349 131.85
Total des charges	2 531 554.45	3 213 321.00
RÉSULTAT ANNUEL	208 209.47	58 577.23



L'équipe du BEx au complet lors de la sortie pré-travaux d'entretien des réserves naturelles.
De gauche à droite : Michel Baudraz, Christophe Le Nédic, Aline Pfaender, Alexandre Ghiraldi, Sophie Marti,
Gaël Pétremand, Gaëtan Mazza, Christophe Sahli, Guillaume Gomonet, Xavier Durussel et Christian Clerc.

Protection du site

Poursuite de la fructueuse collaboration entre les services de l'État et l'AGC pour la mise en œuvre pratique de la protection. Réussite de l'essai-pilote de nouvelles bouées équipées de panneaux à Yvonand.

Gestion des infrastructures

Dans l'attente de la signature, prévue en principe en 2026, des conventions communes-État-AGC pour la gestion des infrastructures dans les réserves naturelles, le BEx a intégré les dernières remarques des services de l'État dans ces conventions. Il a en outre uniformisé avec le canton de Vaud la pratique en matière de gestion des concessions d'utilisation du domaine public des eaux (ouvrages de lutte contre l'érosion principalement).

Surveillance et accompagnement de projets de tiers

L'AGC a à nouveau accompagné un grand nombre de projets ou activités de tiers ayant une influence potentielle sur les réserves naturelles.

Inventaires fédéraux des paysages et biotopes :

- site marécageux : accompagnement d'un mandat de la DGE-BIODIV pour délimiter le site dans le secteur d'Yvonand ;
- bas-marais et sites de reproduction de batraciens : proposition de toilettage des périmètres en collaboration avec les cantons de VD et de FR.

Projets cantonaux ou intercantonaux :

- Vaud-Fribourg : accompagnement des mesures de régulation du sanglier dans les réserves naturelles, et notamment établissement d'une zone de tranquillité pour un dortoir hivernal de Faucons émerillons. PDR Broye, PDI rives du lac de Morat, infrastructure écologique cantonale, finalisation de la directive portant sur les mesures de protection contre les glissements de terrain ;
- Vaud : transfert du module de formation des chasseurs vaudois aux oiseaux d'eau à un autre prestataire, projet de création de réserves naturelles à Grandson et en rive nord du lac ;
- Fribourg : règlement climat.

Projets communaux ou intercommunaux :

- Yverdon : PDCom, adaptation de la halte CFF de Champ-Pittet à la Lhand ;

- Yverdon, Cheseaux-Noréaz et Yvonand : projet de prospection géothermique, autorisation de la course de paddle Y-Summer Race ;
- Yvonand : PA plages, PA Mortaigue ;
- Cheyres-Châbles : PAL communal, réfection des ports des Pointus et de La Lagune, réfection des passerelles de Crevel, suivi d'un chantier de démolition de cabanes de pêche dans la réserve, projet d'achat de parcelles forestières ;
- Estavayer-le-Lac : reconstruction du sentier pédestre de l'Église de Font ;
- Gletterens : surélévation de l'EMS ;
- Delley-Portalban : PAD de la zone de tourisme et de loisirs, stabilisation de glissements de terrain, renaturation de la Contentenette et réaménagement futur de la plage, station de pompage d'eau de boisson ;
- Vully-les-Lacs : PACom ;
- Cudrefin : PACom, aménagement d'une place pour un tonne-pompe (lutte incendie) au Centre-nature BirdLife de La Sauge, curage et réfection du port du camping ;
- Delley-Portalban, Vully-les-Lacs et Cudrefin : recherche avec l'OFEV de solutions pour une réfection durable et compatible avec les ordonnances fédérales du chemin traversant la réserve des Grèves de la Motte.

Projets d'autres structures :

- Centre Pro Natura de Champ-Pittet : rénovation de la route d'accès ;
- Centre BirdLife de La Sauge : projet de rénovation du centre ;
- CFF : nouvelle directive concernant les batraciens, passage d'un ruisseau via un pont par-dessus la voie CFF à Cheyres.

L'AGC a rédigé 5 préavis, sur requête des cantons ou des communes. Les objets concernés étaient les suivants :

- Cheseaux-Noréaz-Yvonand : élargissement et prolongation de la piste cyclable ;



De gauche à droite : bouée équipée d'un panneau sommital, cordon de bouées installé à la plage de Gletterens et barrière de la plage de la Petite-Amérique à Yvonand.

- Delley-Portalban : renouvellement de l'autorisation d'arrosage de la conduite de pompage agricole au lac ;
- Estavayer : construction d'une paroi berlinoise pour stabiliser une falaise ;
- Estavayer : autorisation pour la mise en place de l'offre « Chasse au trésor & fondue au chocolat » ;
- Gletterens : curage du port.

Application des prescriptions légales, surveillance de police

Plusieurs dispositifs de canalisation du public ont été mis en place pour améliorer la compréhension par le public des règles d'accès :

- barrière pour marquer la limite de la plage de la Petite-Amérique à Yvonand ;
- nouveau balisage lacustre à la plage de Gletterens ;
- essai de nouvelles bouées jaunes équipées d'un panneau sommital au delta de la Menthue

à Yvonand. L'expérience s'étant révélée un succès, il a été convenu de l'étendre en 2026 à d'autres secteurs de la Grande Cariçaie ;

- mise en place d'un cordon de bouées et de panneaux d'information à la plage de Gletterens pour tenter d'éloigner le public d'un site potentiel de nidification pour des Mouettes rieuses et des Sternes pierregarin.

Le groupe surveillance des rives s'est réuni deux fois en 2025, pour coordonner les actions de surveillance entre les cantons et les différents organes de police (surveillant-es des réserves naturelles, gardes faune, gardes forestiers, polices du lac). Une séance avec le personnel de terrain a complété ces deux séances et fait le point à la mi-été. Plusieurs visions locales ont en outre été organisées à la demande des surveillant-es pour résoudre des problèmes locaux (dépôts de déchets, défrichements illégaux, etc.).

Ci-contre : Vue aérienne du projet de protection contre l'érosion de la plage de Cudrefin et la délimitation des zones de baignade pour protéger la roselière.



Connaissance du site

Seconde année de recensement des oiseaux forestiers nicheurs, mise en œuvre de nouveaux protocoles de suivi de la faune hors oiseaux et poursuite de la démarche visant à élaborer une méthode de monitoring des espèces végétales prioritaires et des néophytes envahissantes.

Oiseaux

Le programme de monitoring général de l'avifaune permet de suivre les populations des espèces d'oiseaux prioritaires ou caractéristiques de la Grande Cariaie en période de reproduction, ainsi que les oiseaux d'eau tout au long de leur cycle annuel. Les bases de données de l'AGC sont régulièrement complétées et archivées, en collaboration avec la Station ornithologique suisse.

Programme de recensements

Le programme du monitoring en zones humides s'est déroulé comme chaque année de mars à juillet en mobilisant la participation d'une dizaine de collaborateurs et collaboratrices bénévoles expérimentés. Il s'agit du programme principal de recensement des oiseaux dans les réserves. Le programme du monitoring en plan quadrillé, dédié au suivi des travaux d'entretien sur quelques espèces particulières, s'est déroulé d'avril à juillet en mobilisant principalement le collaborateur en charge des suivis ornithologiques mais aussi un stagiaire expérimenté, Esteban Agurcia, pour plusieurs relevés. Le monitoring démographique par baguage (MoDem) s'est déroulé de manière idéale grâce à la collaboration de plusieurs bénévoles très motivés et efficaces, en dépit des horaires difficiles liés à cette activité (les sessions débutent avant le lever du jour, c'est-à-dire entre 4h et 5h du matin à cette saison). Le programme de baguage avec bagues en couleuvre des Goélards leucophées (*Larus michahellis*) a pu être poursuivi à raison d'une visite de comptage suivie de 2 à 3 visites de baguage par site. Comme l'année précédente, des sangliers ont nagé jusqu'aux îles du Fanel et expliquent largement la faible réussite de reproduction des Goélards sur ce site (presque nulle, à l'exception du petit îlot au-devant des îles qui a vu quelques jeunes). Enfin, la première répétition (depuis leur initiation en 2022) des recensements forestiers sur toute la rive a débuté avec une série de 21 carrés kilométriques qui ont été recensés en 2025 par Esteban Agurcia, Christophe Sahli et Michel Baudraz. En 2026, les 20 carrés restants seront effectués pour compléter l'ensemble des secteurs.

Résultats principaux

Les conditions météorologiques ont été favorables pour la reproduction des oiseaux, sans crue du lac et sans période de sécheresse prolongée. Les marais sont restés bien humides jusqu'au mois de juillet, garantissant notamment d'excellentes conditions de nourrissage pour la majorité des espèces insectivores. Malgré ces conditions favorables, le nombre de couples par espèce n'était pas à son plus haut niveau en 2025 et de nombreuses espèces se trouvaient proches de leur moyenne récente, ou même légèrement en-dessous, notamment chez les anatidés (canards), la Panure à moustaches (*Panurus biarmicus*) ou encore le Pouillot fitis (*Phylloscopus trochilus*). Il s'agit également de la première année d'absence de la Tourterelle des bois (*Streptopelia turtur*). Cette nouvelle n'arrive pas comme une surprise : sa dynamique européenne, très mauvaise en raison de la chasse et de l'intensification de l'agriculture, et sa diminution impressionnante dans la région depuis une dizaine d'années laissait présager sa disparition imminente. En revanche, un grand nombre de Hérons pourprés (*Ardea purpurea*), dont une colonie de 9 couples dans la roselière de Chevroux, a été relevé. Avec 13 couples au total, il s'agit de son maximum (égalé avec 2017) depuis son retour en tant que nicheur au début des années 2000. Un autre point notable est la faible évolution chez les Grands Cormorans (*Phalacrocorax carbo sinensis*) qui ont compté 1 203 couples contre 1 183 en 2024.

Autres points importants

La participation au groupe « Acoustique » de la Station ornithologique suisse a été poursuivie. La procédure de détection automatique des espèces, basée sur les algorithmes du projet BirdNET de l'université Cornell (Cornell Lab of Ornithology, USA), a été mise en place pour tenter de détecter les marouettes, une famille d'oiseaux très discrets, qui chantent principalement durant la nuit. Dans un autre cadre, ces données ont aussi été utilisées pour déterminer les périodes les plus optimales pour recenser les Rainettes vertes (*Hyla arborea*), en identifiant les jours et les heures d'activité de chant les plus intenses, en fonction de variables météorologiques.



De gauche à droite : Marouette ponctuée, Héron pourpré et Sterne pierregarin tentant de nicher à l'est de la plage de Gletterens en 2025.

Quelques rares détections de Marouettes ponctuées (*Porzana porzana*) ont été effectuées grâce à l'utilisation de cette méthode. Le modèle Bird-NET 2.4 utilisé montre cependant énormément de faux positifs pour les marouettes, en raison de leur similarité avec le chant des grenouilles. De plus, ce modèle a probablement été entraîné sur des sets de données qui ne sont pas suffisamment précises. L'AGC a donc créé un nouveau modèle d'identification, entraîné sur des lots de données librement accessibles et précisément annotées pour augmenter les performances de la détection. Ce nouveau modèle sera testé durant la saison 2026.

La collaboration avec les responsables de la réserve française du Marais de Lavours, Fabrice Darinot et Christophe Bouvier, s'est poursuivie avec une campagne de récolte d'insectes au moyen de deux tentes Malaise à proximité de la station de baguage MoDem. Jérémy Gauthier du Naturéum de Lau-

sanne s'est joint au projet pour y associer ses compétences en génomique en testant en parallèle une technique novatrice d'échantillonnage d'ADN aérien entre 2026 et 2028.

L'organisation et le suivi des travaux de réaménagement des îles ornithologiques du Fanel ont occupé une bonne part de l'automne et ont révélé des résultats très encourageants dès la phase de chantier : de nombreux limicoles ont été observés sur le site durant les travaux, montrant un intérêt immédiat pour ces nouvelles surfaces minérales à fleur d'eau lors de leur escale migratoire.

Publications

La séquence de référence du génome du Goéland leucophée (*Larus michahellis*) a été publiée dans Wellcome Open Research le 14 mars 2025. L'AGC avait aidé dans la récolte d'échantillons d'ADN pour établir la séquence de référence.

Ci-contre : des limicoles en migration (ici un Bécasseau variable) ont très vite profité de la possibilité d'escale que leur offraient les îles du Fanel.



Petite faune

En 2025, les responsables de la petite faune ont été accompagnés dans leurs tâches par quatre stagiaires à différents moments de l'année. Plusieurs inventaires et mise en route de nouveaux protocoles ont rythmé cette saison de terrain 2025.

Inventaire de la faune

L'année 2025 a été la deuxième et dernière année de l'inventaire des abeilles sauvages. Les deux années de prospection ont permis de parcourir 10 carrés kilométriques à cinq reprises entre mars et août. Non moins de 165 espèces ont pu être recensées dont certaines de haute priorité pour la conservation telle qu'*Hylaeus moricei*, *H. pectoralis*, *Coelioxys alatus* et *Osmia pilicornis*. Cette dernière, découverte en 2025 dans la réserve d'Yvonand, est spécialisée dans la récolte du pollen des pulmonaires. Un rapport de synthèse sur cet inventaire sera établi courant 2026.

En 2025, un inventaire généralisé des carabes initié en 2024, dont l'objectif est de mieux connaître la diversité et la répartition des espèces dans les réserves, s'est poursuivi. Comme en 2024, ce sont cinq carrés kilométriques qui ont été prospectés. Cet effort sera poursuivi en 2026. Ce premier travail d'inventaire vise à établir un premier état des lieux pour cette famille de coléoptères sur la rive sud. À la suite de la découverte en 2024 d'*Omophron limbatum* sur une plage proche de Portalban, un inventaire généralisé des plages a été effectué en 2025 durant deux nuits pour cartographier la présence de cette espèce prioritaire qui n'avait pas été signalée sur la rive sud depuis les années 1980. Non seulement l'espèce était présente sur la presque totalité des plages de la rive, mais ces prospections ont également permis de découvrir une petite population d'*Amara fulva*, une espèce considérée comme « en danger critique d'extinction » en Suisse.

Comme en 2024, l'inventaire des coléoptères du bois s'est poursuivi en 2025 dans la zone protégée des Vernes (Yverdon), dans la Baie d'Yvonand ainsi

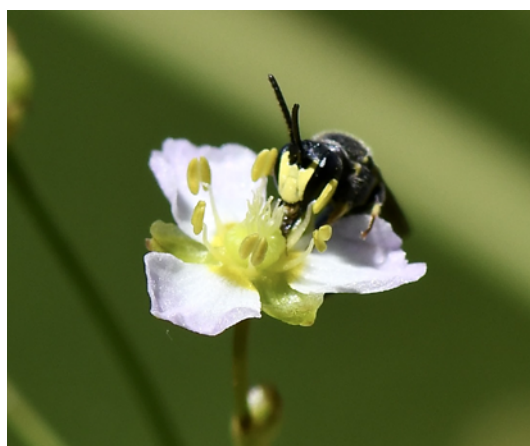
que dans la réserve de Cudrefin. Deux espèces, très rares en Suisse, sont nouvelles pour la faune de la Grande Carigaie : *Cerylon deplanatum* (Cerylonidae) et *Rhacopus sahlbergi* (Eucnemidae). Des espèces prioritaires telles que *Leptura quadrfasciata* ou *Aromia moschata* ont également été inventoriées. Cet inventaire sera poursuivi par deux années de terrain en 2026 et 2027.

Pour sa deuxième année de terrain, l'inventaire des reptiles a nécessité la pose d'une centaine de tôles placées dans un secteur allant d'Estavayer à Portalban et couvrant les réserves de la Corbière et des Grèves d'Ostende. Plusieurs Coronelles lisses (*Coronella austriaca*) ont pu être observées dans le secteur de Forel, amenant des données récentes dans cette zone et élargissant les connaissances sur sa répartition locale. Finalement de nombreux Orvets (*Anguis fragilis*) et Lézards agile (*Lacerta agilis*) ont été observés dans les deux réserves prospectées.

Une compilation de toutes les observations de papillons de nuit collectées en grande partie par Philippe Dubey depuis les années 1990 avait été réalisée en 2023, permettant d'identifier des lacunes de connaissances. Celles-ci ont été comblées par des suivis complémentaires réalisés en 2024 et en 2025 par Bastien Guibert et François Rion (spécialistes externes). Une synthèse de l'ensemble des données obtenues sera ensuite produite courant 2026-2027.

Suite à la découverte en 2024 de *Limnephilus pati*, un trichoptère, des prospections ciblées ont été effectuées à la recherche des larves de cette espèce en compagnie de deux spécialistes (Jean-Paul Reding et Pierre Marle), sans succès pour l'instant. Un grand travail de préparation et d'identification d'échantillons d'hyménoptères issus du projet Syrph the Net (2017-2020) a été réalisé lors de l'automne 2025. Ce travail de fourmi est indispensable pour envoyer des spécimens en bon état aux spécialistes des différentes familles. Enfin, quelques familles de diptères ont été valorisées à l'interne grâce à la réunion d'un groupe de travail « dip-

De gauche à droite : une chenille de la Dryade (Minois dryas) éclairée à la lampe UV, l'abeille sauvage *Hylaeus pectoralis* et le coléoptère prioritaire *Omophron limbatum*.





De gauche à droite : un individu de *Cochlicopa nitens*, la Déesse précieuse (*Nehalennia speciosa*) et le Lézard agile (*Lacerta agilis*).

tères » à la réserve du lac de Remoray en décembre et deux espèces nouvelles pour la faune de Suisse ont été identifiées par Jean-Paul Haenni : *Swammerdamella jindrichi* (Scatopsidae) et *Lonchoptera nitidifrons* (Lonchopteridae). Ce dernier a également découvert une femelle d'une espèce encore non décrite de Scatopsidae. La présence en Suisse d'un Scatophagidae, *Cordilura pudica*, a pu être confirmée également. Les échantillons de cet immense projet continuent donc de livrer leurs secrets. De plus, une nouvelle espèce suisse de Syrphe a également été observée en 2025 dans la réserve de Cudrefin : *Eristalinus megacephalus*. Cette dernière semble être dans une importante phase d'expansion depuis le sud de l'Europe.

À la suite de la découverte en 2024 d'une femelle de Triton crêté (*Triturus cristatus*) dans des ornières près de Portalban (FR), des prospections avec de l'eDNA ont été menées en 2025 en mandatant l'ETHZ qui développe une méthode dite d'« ampliscanning » qui vise à améliorer la détection des espèces d'amphibiens dans les plans d'eau. Sur 14 plans d'eau échantillonnés, 3 sont revenus positifs avec l'eDNA, attestant que ce triton est plus largement présent dans l'extrême sud de la réserve des Grèves de la Motte. Des recherches complémentaires devront être menées en 2026 afin d'estimer la taille de la population de cette espèce.

Un test de détection du Petit Mars changeant (*Apatura ilia*) a été mené en 2025 afin d'évaluer la faisabilité d'une méthode pour estimer les fluctuations et la répartition des populations de ce papillon. Différents appâts ont été testés le long de deux transects dans les réserves des Grèves de Cheseaux et de la Motte. Aucun papillon n'a pu être observé par ce test. La méthode est abandonnée à ce stade et des données opportunistes continueront de renseigner la distribution de cette espèce ces prochaines années.

Une étude conjointe avec un bureau d'écologie a été menée à l'automne 2025, pour évaluer les densités et vitalités des populations de l'Hélice luisante

(*Cochlicopa nitens*), un gastéropode spécialiste du Magnocaricion fortement menacé en Suisse. À cette occasion, de nouvelles populations de cette espèce rare ont été découvertes dans plusieurs réserves de la Grande Carigäie. Les résultats seront publiés dans un article scientifique en 2026.

En 2025, un inventaire des mollusques aquatiques présents dans les plans d'eau intérieurs du marais a été réalisé. La campagne de prélèvements menée entre août et octobre parmi 28 plans d'eau répartis sur toute la rive sud aura permis d'augmenter les connaissances sur la présence et la distribution de nombreuses espèces discrètes, par exemple la Pisi-die des marais (*Pisidium pseudosphaerium*), dont les dernières données suisses dataient de plus de 30 ans. Ces données seront également utilisées dans le cadre de la révision en cours de la Liste rouge des mollusques. Un rapport de synthèse sera publié en 2026.

L'AGC a participé à une étude de suivi hivernal acoustique menée par le CCO-VD, qui explore le comportement des chauve-souris en hiver, une saison où toutes n'hibernent pas si profondément qu'on pourrait le croire. Les résultats globaux de cette étude seront publiés par le CCO-VD.

Suivis de la faune

Les amphibiens ont comme chaque année fait l'objet d'un monitoring le long de la route cantonale entre Yverdon et Yvonand grâce à des nasses installées à la sortie des passages à batraciens. En 2025, le suivi avec les nasses a toutefois été arrêté à la fin du mois de février à la lumière de prospections nocturnes et de prise de données complémentaires montrant que les nasses pouvaient jouer un rôle de frein dans la migration des batraciens. Les résultats sur cette année de comptage sont donc incomplets. Un grand rapport de synthèse sur le suivi des nasses réalisé entre 1992 et 2024 a été publié en 2025, de même qu'un petit rapport sur les prospections nocturnes visant à évaluer le fonctionnement des passages à batraciens.

Les amphibiens ont également été étudiés en utilisant le protocole national WBS dans la réserve de Cheyres ainsi que dans la partie fribourgeoise des Grèves d'Ostende entre Gletterens et Portalban. À Cheyres, sept espèces ont pu être inventoriées au total dont les Sonneurs à ventre jaune (*Bombina variegata*), le Triton lobé (*Lissotriton vulgaris*) et le Triton palmé (*Lissotriton helveticus*). Dans les Grèves d'Ostende, huit espèces ont pu être observées dont le Triton crêté (*Triturus cristatus*), la Rainette verte (*Hyla arborea*), le Sonneur à ventre jaune et le Triton lobé.

Comme chaque année, un suivi des mâles chanteurs de la Rainette verte est réalisé. En 2025, les effectifs maximaux ont totalisé 260 individus au meilleur passage, plus de deux fois plus que l'année précédente, témoignant des fluctuations importantes de chanteurs entre les années mais aussi un potentiel signe de meilleures conditions pour la reproduction.

Les deux secteurs de suivis de l'Azuré des Paluds (*Phengaris nausithous*) ont été parcourus en 2025 et une synthèse des suivis de cette espèce depuis 1995 est en cours de rédaction. À première vue, la population de Chabrey-Champmartin continue de s'éroder avec seulement 7 individus observés lors du meilleur passage. À Cheseaux-Noréaz la population semble plus stable avec 101 individus au meilleur passage.

L'année 2025 a vu naître un suivi des chenilles de la Dryade (*Minois dryas*) dans le cadre du travail de Bachelor de l'HEPIA de Mathilde Linder. Ces dernières ont été décomptées de nuit à l'aide d'une lampe UV. Les résultats, très concluants, débouchent sur la poursuite du suivi par transect de ces chenilles dans les prairies à molinie d'Ostende afin d'évaluer l'impact de la fauche sur les populations de ce papillon. Ils ont par ailleurs permis d'acquérir de précieuses connaissances sur la niche écologique de cette espèce.

À la suite des essais effectués en 2024, le nouveau protocole et échantillonnage pour le monitoring

des communautés de libellules a été adopté. Ce sont ainsi 24 stations qui ont été visitées à quatre reprises entre mai et août, inclus les 12 stations dorénavant relevées annuellement. Cette seconde saison de terrain a aussi été l'occasion du développement d'un projet de saisie personnalisé sur tablette, qui permet une prise de données efficaces et un gain de temps sur le terrain et au bureau.

De la même manière, les transects effectués en 2024 pour suivre la répartition de la Déesse précieuse (*Nehalennia speciosa*) ont été reconduits à trois reprises pendant la période de vol 2025. Lors du meilleur passage, près d'une centaine d'individus ont été observés et, pour la première fois depuis 3 ans, un retour vers les secteurs désertés à la suite des sécheresses des étés 2022 et 2023 a pu être noté. Ce résultat illustre bien l'effet prolongé que peuvent avoir de tels phénomènes météorologiques sur certaines espèces sensibles.

Le protocole défini en 2024 pour le suivi de la Souris des moissons (*Micromys minutus*) a été appliqué en 2025 sur 5 secteurs différents, et a permis la découverte de plusieurs nids de cette espèce, rafraîchissant les connaissances sur sa distribution. À l'occasion de ces recherches, plusieurs nids de Muscardin (*Muscardinus speciosus*), une autre espèce prioritaire dont les nids ressemblent à ceux de la Souris des moissons, ont également été trouvés.

Le suivi du Tétrix des vasières (*Tetrix ceperoi*) a été poursuivi avec la méthode appliquée dès 2024. Avec la pérennisation de ce nouveau protocole, un projet dédié pour une saisie optimisée sur le terrain a été développé et mise en application avec succès.

Comme chaque année, l'AGC s'est chargé du comptage de la colonie de reproduction des Murins de Daubenton (*Myotis daubentonii*) située à la STEP d'Estavayer, une colonie prioritaire au niveau national. Le comptage un peu tardif de cette année ainsi que les conditions météo expliquent sans doute le dénombrement plus faible que les années précédentes.



Flore et végétation

De mi-mai à mi-septembre 2025, deux stagiaires (Célia Noger et Colin Jaunin) ont appuyé le travail de Christian Clerc, responsable du monitoring de la flore et de la végétation.

Milieus naturels prioritaires

La Prairie à choin est un milieu naturel rare et riche en espèces végétales prioritaires. Classé comme milieu naturel prioritaire, sa conservation représente un enjeu de première importance pour l'AGC, la Grande Cariçaie abritant probablement les plus vastes surfaces de ce type de milieu naturel à l'échelle romande. Afin de confirmer l'importance de la Grande Cariçaie comme « réservoir » de ce milieu naturel, un inventaire des surfaces qu'il couvre a été réalisé. Il s'est achevé en 2025 et un rapport de synthèse sera rédigé en 2026.

Cartographie de la végétation

La numérisation de cartes de végétation, réalisées à l'aide de photos aériennes et couvrant la Grande Cariçaie à différentes époques des années 1930 aux années 2020, s'est poursuivie en 2025. Les cartographies pour les périodes 1953-1954 et 2017 sont terminées. Celles couvrant les périodes 1934-1938, 1979-1981, 1992-1994, 2011 et 2024 ont été complétées en 2025 et seront finalisées en 2026. Les résultats de ces cartographies permettront d'établir des bilans relatifs à l'évolution du paysage sur la rive sud du lac de Neuchâtel, notamment par l'effet de phénomènes naturels tels que l'enforestation et l'érosion. Ces bilans serviront à évaluer l'efficacité des mesures de gestion appliquées et censées répondre aux enjeux conservatoires fixés par le plan de gestion de l'AGC.

Le test de cartographie de la végétation par télédétection réalisé en 2024 en partenariat avec l'entreprise Goshawk a fait l'objet d'un rapport de synthèse rédigé en 2025.

Monitoring des espèces végétales prioritaires et des néophytes envahissantes

L'année 2024 avait marqué la fin de la première étape du monitoring de la flore et de la végétation pour la plupart des modules prévus. Plus de 1 500 hectares auront ainsi été prospectés deux fois, de 2013 à 2024, de façon à constituer un état initial descriptif de la flore et de la végétation, notamment en matière de distribution et d'importance des populations d'espèces prioritaires au niveau national, ou encore de néophytes envahissantes présentes dans ce périmètre. Un rapport final sera rédigé en 2026. Sur la base des données relevées

lors de ce processus, une démarche visant à élaborer une méthode de monitoring des espèces prioritaires et des néophytes envahissantes a débuté dès 2024 et s'est poursuivie en 2025. Dans ce but, des simulations statistiques ont été réalisées de façon à ébaucher plusieurs scénarios méthodologiques. Cette démarche devrait se poursuivre en 2026 par un premier test de terrain qui permettra de mettre à l'épreuve ces scénarios théoriques sur une sélection restreinte d'espèces.

Effet de la crue du lac en été 2021 sur les populations d'*Inula* de Suisse (*Inula helvetica* Weber)

La rédaction du rapport final présentant les résultats de l'effet de la crue du lac de Neuchâtel de l'été 2021 sur les populations d'*Inula* de Suisse (*Inula helvetica* Weber) s'est achevée en 2025.

Effet du traitement visant à réguler la présence du Solidage géant (*Solidago gigantea* Aiton)

Afin d'établir une synthèse relativement à l'effet du traitement visant à réguler la présence du Solidage géant dans la Grande Cariçaie, l'AGC a procédé en 2025 à un nouveau relevé d'une centaine de stations de l'espèce, traitées pour certaines et non-traitées pour d'autres. Ce relevé fait suite à celui déjà réalisé avant le début du traitement et celui réalisé en cours de traitement en 2023. L'ensemble des données récoltées fera l'objet d'un rapport final en 2026. L'AGC décidera alors de l'avenir de cette mesure et de son éventuel remplacement par une méthode de traitement plus adaptée.

Décapage des roselières terrestres et renaturation des ruisseaux

Ces deux sujets font l'objet de rapports de synthèse dont la rédaction s'est poursuivie en 2025 et sera finalisée en 2026.

Flore fongique

L'inventaire des champignons supérieurs s'est poursuivi en 2025 grâce à l'engagement bénévole de Béatrice Senn-Irlet et de François Freléchoux. Ce ne sont pas moins de 88 espèces qui ont été identifiées sur un total de 3 parcelles échantillonnées en octobre, cinq d'entre elles étant considérées comme menacées dans la liste rouge. Par ailleurs, les résultats de barcoding du matériel collecté en 2024 ont permis de révéler deux nouvelles espèces pour la faune de Suisse: *Mycena olivaceoflava* et *Crepidotus wasseri*.

Public

Fréquentation du public sur les chemins

La fréquentation sur 3 chemins monitorés par eco-compteur s'avère en légère progression (2% à 10% selon les compteurs) en 2025 par rapport à 2024, année à la météo très capricieuse. L'AGC poursuit le renouvellement progressif de son parc d'eco-compteurs en remplaçant les compteurs devenus trop anciens. Dès 2026, grâce à ces nouvelles acquisitions, il sera à nouveau possible de monitorer la fréquentation de chaque réserve sur un cycle de 7 ans.

Fréquentation du public et infractions sur les sites d'ambassade-nature

Selon les chiffres fournis par les ambassadeurs et ambassadrices-nature, la fréquentation du public sur les sites suivis en 2025 s'avère comparable voire légèrement supérieure à 2023 et 2024. On note avec réjouissance une diminution progressive du taux d'infractions, en particulier des personnes accédant à des secteurs lacustres interdits. Les chiens non tenus en laisse et les feux hors foyers autorisés peinent en revanche à se réduire. Sur trois plages utilisées par des naturistes, on constate une diminution nette de la fréquentation en 2025, en comparaison de 2024. La pression opérée depuis deux ans par les communes sur ces usagères et usagers semble ainsi progressivement atteindre ses objectifs.

Ci-contre : un défilé d'orchidées. De haut en bas et de gauche à droite : Orchis des marais (Orchis palustris), Platanthère à deux feuilles (Platanthera bifolia), Ophrys abeille (Ophrys apifera), Orchis homme pendu (Aceras anthropophorum), Listère à feuilles ovales (Listera ovata), Orchis militaire (Orchis militaris).



Entretien des milieux naturels

Année marquée par la réalisation de plusieurs projets d'envergure : réaménagement des îles du Fanel, à cheval entre les cantons de Berne et Neuchâtel, déviation du ruisseau du Coppet à Estavayer et démarrage des travaux de revitalisation du marais des Polonais à Cudrefin.

Conservation des milieux naturels terrestres

Le projet de lutte contre l'érosion des rives lacustres à Cheyres (secteur de Crevel) a bien avancé en 2025. Les études hydrauliques ont démontré qu'une protection efficace des rives était envisageable en ne procédant qu'à du remblayage de ces dernières à l'aide de matériaux sableux, donc sans autre ouvrage de protection. De ce fait, des relevés de résistivité électrique de la beine lacustre ont été effectués et ont permis d'identifier les zones offrant le plus grand potentiel de trouver des matériaux sableux propices à la protection des rives. Complétés par des relevés granulométriques des sédiments ainsi que des relevés faunistiques et floristiques, ces études ont permis de rédiger un rapport technique complet et une notice environnementale à fin 2025 dans l'optique d'une mise à l'enquête et une réalisation du projet en 2026. Quant au projet de lutte contre l'érosion du site de Montbec, il a été temporairement mis en stand-by le temps que le Service archéologique de l'État de Vaud termine les campagnes de terrain visant à évaluer l'état de dégradation du site, afin de définir les zones prioritaires à protéger.

Profitant de cette dynamique autour des projets de lutte contre l'érosion, l'AGC a décidé de ressortir ses archives et recenser tous les ouvrages anti-érosion réalisés depuis le début de la gestion des rives. Ces ouvrages, dont certains ont été planifiés et réalisés dans les années 80, ont donc été numérisés et intégrés à la couche SIG des travaux exécutés.

Conservation des milieux naturels non boisés

Comme chaque année, les travaux de fauche des marais par les agriculteurs ont débuté dès la mi-août. Si les conditions météorologiques ont permis de réaliser l'essentiel des fauches prévues en août, les précipitations de début septembre ont rendu impossible l'entretien par fauchage des parcelles où la fauche est prévue plus tardivement (dès le 1^{er} ou le 15 septembre). Au final, 18.13 ha de prairies

marécageuses ont été fauchées par les agriculteurs au lieu des 47.02 prévus (39%). Cette situation semblant se répéter ces dernières années, l'AGC a procédé à une analyse des saisons de fauche de 2020 à 2025. Ainsi, en moyenne, ces 6 dernières années, les agriculteurs ne fauchent qu'un peu plus de 50% des surfaces qui leur sont attribuées annuellement. Ce constat n'est pas sans conséquences sur les surfaces non fauchées (embuissonnement) et donc sur la gestion souhaitée de ces surfaces. Sur cette base, l'AGC va réfléchir à une nouvelle manière de répartir les parcelles de fauche qu'elle mettra en place dès la saison 2026.

Les travaux de fauche à l'aide de la machine Elbotel ont été réalisés sans encombre. Au total, 69.41 ha de prairies humides ont été fauchés par Elbotel, soit 10.81 ha de plus que planifiés. Ceci est notamment dû au fait que quelques parcelles normalement fauchées par des agriculteurs, ont été exceptionnellement fauchées par Elbotel, les conditions d'humidité du terrain n'ayant pas permis la fauche par les agriculteurs (voir précédemment). D'ailleurs, dans la réserve naturelle de Cudrefin, il s'agissait de la première intervention de la machine Elbotel depuis le début des travaux d'entretien des réserves naturelles (années 80), ces surfaces étant jusqu'alors uniquement fauchées par les agriculteurs. Les 2 042 balles de pailles issues de la fauche ont toutes trouvé preneurs auprès de différents prestataires.

Les travaux de broyage de la végétation ligneuse ont été très limités en 2025. Ainsi, à Cheseaux-Noréaz, quelques souches ont été broyées afin de permettre, à l'avenir, la fauche d'une surface en bordure d'une zone forestière. Toujours à Cheseaux-Noréaz, une clairière de 2 900 m² présentant encore une belle strate herbacée à caractère humide a été réouverte par broyage. Cette intervention a été menée en collaboration étroite avec les CFF et constitue une belle combinaison d'enjeux nature (récupération d'une zone humide) et sécuritaire (élimination de végétation ligneuse aux abords des voies).

En plus de l'arrachage habituel des buissons dans les marais, l'année 2025 a été marquée par la fin des travaux d'arrachage de parcelles inaccessibles aux engins traditionnels de fauche. Débutés en 2024, ces travaux ont permis de récupérer une multitude de clairières marécageuses et surfaces difficiles d'accès d'un embuissonnement parfois très important. Ces travaux, financés par des fonds spéciaux extraordinaires des cantons de Vaud et de Fribourg ainsi que de l'OFEV, sont désormais terminés. L'AGC va dès lors définir, pour chacune de ces surfaces, la meilleure méthode d'entretien afin de maintenir ouverts ces milieux prairiaux sur le long terme.

En 2025, une nouvelle méthode d'entretien a été testée dans une clairière à Autavaux. En effet, il est bien souvent difficile d'entretenir les clairières par fauchage, ces dernières étant généralement de petite taille (< 5 000 m²), difficiles d'accès avec des engins agricoles traditionnels et avec, de surcroît, de nombreux obstacles (arbres isolés, souches, blocs erratiques, etc.). L'entreprise BioSaule Sàrl possède depuis peu un petit tracteur de montagne très maniable parfaitement adapté à ce type de surface. Ainsi, un test de broyage-ramassage a été effectué dans cette clairière afin d'évaluer l'efficacité de cette méthode, ses limites ainsi que les coûts d'entretien par hectare. Ce premier test ayant été réalisé avec succès, l'AGC va, dans la mesure du possible, étendre cette méthode d'entretien à plusieurs petites surfaces et clairières réouvertes ces dernières années (voir précédemment).

Comme chaque année, une surface de 7.8 ha a été pâturée par une dizaine de vaches Galloway dans la réserve de Cudrefin. L'agriculteur ayant rencontré de nombreuses difficultés à contenir les vaches dans le parc (fuites récurrentes), une réflexion

devra être menée en 2026 sur l'entretien du parc qui, par sa situation dans le marais, représente un défi de taille pour garantir sa fonctionnalité.

En 2025, l'AGC a été approchée par l'Association « Wilde Weiden », dont les buts sont de promouvoir un pâturage dit « sauvage » en Suisse. Ce concept entend introduire des troupeaux d'espèces différentes en pâture à l'année sur de grandes surfaces, avec une très faible charge en bétail, dans l'idée d'imiter l'impact des grands herbivores aujourd'hui disparus d'Europe centrale. Les discussions et visites de terrain menées dans le courant de l'année ont lancé les prémices d'un tel projet sur une surface d'une cinquantaine d'hectares dans la réserve de Cudrefin. Plusieurs points logistiques, techniques et financiers restent encore en suspens et seront à traiter dans les années à venir.

À Cudrefin, le projet de réaménagement du marais dit des « Polonais » a bien avancé. En effet, les études techniques ont été finalisées au printemps 2025 et le projet a été déposé à l'enquête publique au début de l'été. Les travaux ont pu démarrer au début de l'automne, mais ont malheureusement dû être stoppés suite à d'importantes précipitations rendant le terrain impraticable. À fin 2025, environ 20% des surfaces ont été réaménagées. Les terrassements et la remise en état des terres décapées sur une parcelle communale voisine seront terminés durant l'été 2026.

Conservation des milieux naturels hautement prioritaires des marais non boisés

Début 2025, environ 1'850 m² d'un ancien cône d'alluvions du ruisseau du Pégran sur lequel une végétation peu intéressante s'était développée ont



fait l'objet d'un décapage dans la réserve naturelle de Cudrefin. Au total, 500 m³ de matériaux ont été décapés et stockés provisoirement le long de la route cantonale entre Cudrefin et La Sauge. Ces matériaux seront valorisés dans le cadre du projet de revitalisation du marais des Polonais, sur une parcelle communale à proximité (voir précédemment). Ces travaux ont pu être réalisés grâce à un fond financier spécial du canton de Vaud et de l'OFEV.

En prévision d'un décapage de roselière terrestre à la Grande Gouille à Estavayer, l'AGC a effectué des prélèvements de sols pour analyses et a également établi le dossier d'autorisation. Ces travaux de décapage sont prévus début 2026.

Dans le cadre d'une collaboration avec la Station ornithologique suisse, une aggrégation de données sur tous les décapages et les plans d'eau ouverts de la Grande Cariçaie a été réalisée depuis le SIG. La Station ornithologique mettra ces données en relation avec les données des suivis et monitorings des groupes faunistiques et floristiques. Cela permettra de déterminer si des trajectoires écologiques ressortent par typologie de décapage, dans le but d'optimiser la gestion des milieux et la conservation des espèces.

Conservation de la dynamique alluviale

Initiés en 2024, le projet de réaménagement du ruisseau de la Croix, à Cheyres, ainsi que le projet de déviation des eaux du ruisseau de Coppet, à Estavayer, ont bien avancé. Pour le ruisseau de la Croix, plusieurs séances ont été menées avec les services de l'État et les riverain·es afin de clarifier les objectifs et les attentes liés à ce projet de réaménagement. Les travaux en tant que tels devraient être réalisés en automne 2026. Quant au ruisseau de Coppet, l'AGC a procédé à l'établissement du dossier de demande de permis de construire et, suite aux retours positifs des services de l'État, les travaux ont été réalisés à la fin de l'été 2025. Diverses optimisations ont été effectuées les mois qui ont suivi les travaux (notamment l'amélioration du franchissement des eaux, la réfection du chemin piéton, le curage d'un fossé, etc.) pour aboutir à une situation satisfaisante à fin 2025. L'efficacité du projet quant à l'ampleur des surfaces inondées fera l'objet d'un suivi ces prochaines années.

En 2025, l'AGC a été sollicitée afin de donner son avis et faire part de son expertise sur plusieurs projets de renaturation de cours d'eau, notamment pour les ruisseaux du Buron et du Bey à Yverdon ainsi que pour le projet de renaturation du ruisseau de la Contentenette à Portalban.

Le projet de déplacement du dessableur des Essertons, à Cheyres, suit son cours. En 2025, l'AGC a mandaté un bureau d'ingénieur·es afin d'établir un premier avant-projet sur la base d'un relevé topographique effectué par un géomètre. À fin 2025, cet avant-projet est en attente d'une première prise de position des principaux services cantonaux concernés.

Dans l'optique de recouvrer la topographie originale et de restaurer une dynamique alluviale la plus proche possible de l'état naturel, plusieurs remblais ont été évacués en 2025. Ainsi, à Cudrefin, une butte d'observation, inutilisée depuis plusieurs années, a été démantelée. Toujours à Cudrefin, en rive droite du ruisseau du Pégran, un ancien remblai a été évacué afin de permettre l'inondation de la forêt. De plus, une digue aménagée afin d'éviter l'inondation d'une parcelle agricole a également été supprimée en raison du changement de pratique sur cette surface. Enfin, à Cheseaux-Noréaz, une butte issue de travaux de creuse d'étangs au début des années 2000 a également été supprimée.

Ci-contre : le ruisseau de Coppet, à Font, a repris un cours naturel à travers la forêt suite aux travaux de renaturation de ce cours d'eau.



En 2025, l'AGC a collaboré étroitement avec la commune de Cudrefin et le canton de Vaud pour régler les problèmes d'inondation de la zone agricole induits par plusieurs barrages construits par le castor dans le lit du ruisseau du Pégran.

Conservation de l'évolution naturelle des milieux

À fin 2025, le processus de création de réserves forestières dans la Grande Cariçaie est à bout touchant. Mise à part un projet, toutes les réserves projetées ont été créées ou leurs dossiers techniques ont été rédigés et sont en consultation pour validation finale. Ce processus s'achèvera en début d'année 2026 et un rapport de synthèse suivra.

L'AGC a également débuté des réflexions d'amélioration écologique d'une surface inscrite en réserve particulière dans la réserve naturelle de la Baie d'Yvonand. En 2017, trois clairières de taille modeste avaient été réouvertes dans le but d'y retrouver des prairies humides au sein de cette réserve naturelle fortement boisées et plantées. En 2025, un premier bilan de ces travaux a été effectué par l'équipe du BEx et les résultats constatés sont très satisfaisants. Cependant, ces surfaces tendent naturellement à se reboiser et la question du maintien de ces prairies humides s'est donc posée. Ainsi, l'objectif serait d'accroître ces zones ouvertes à haute valeur écologique tout en main-

tenant les arbres de valeur. Au futur, il devrait être possible d'entretenir cette nouvelle clairière d'un seul tenant, par exemple par fauchage. Les discussions de détail relatives à ce projet se poursuivront en 2026 avec les services forestiers et les autorités cantonales.

Conservation des espèces prioritaires

L'année 2025 a été marquée par la réalisation concrète du projet de réaménagement des îles du Fanel. En effet, après plusieurs années d'études, les travaux ont pu débuter à la mi-août 2025. Réalisés par l'entreprise Marti Arc Jura SA et supervisés par le bureau CSD (direction générale des travaux) et l'AGC (direction locale des travaux), les travaux ont consisté à aménager des bancs de galets et de gravier à des niveaux proches de ceux du lac en été (429.50 msm) et en hiver (429.15 msm), tout en maintenant quelques points hauts pour, notamment, la reproduction des goélands. Déroulés à la grande satisfaction de toutes les parties prenantes, dans le respect des délais et des coûts, les travaux se sont terminés début octobre, juste à temps pour pouvoir évacuer les machines de chantier avant que le niveau du lac ne soit trop bas. Un beau succès technique dont l'AGC se réjouit de suivre l'efficacité biologique de ce nouveau site d'escale pour les oiseaux migrants, en particulier les limicoles.

Ci-contre : état du début (en haut) et à la fin (en bas) du réaménagement des îles du fanel.



Parallèlement aux travaux de réaménagement des îles du Fanel (voir ci-dessus), l'AGC a, en collaboration étroite avec l'association Nos Oiseaux, coordonné et organisé le déplacement d'une plateforme à sternes du lac de Neuchâtel vers le lac de Morat, à Faoug.

Dans le cadre de la conservation des espèces prioritaires de Laridés en Suisse, des demandes de financement pour la réalisation de 3 plateformes ou radeaux de nidification pour la Sterne pierregarin et la Mouette rieuse ont été adressées aux cantons de Vaud (une plateforme à Yverdon) et Fribourg (une plateforme à Forel et une plateforme à Gletterens). La plateforme de Forel étant imaginée dans le périmètre de la place d'armes, une visite du site a été réalisée avec l'Armée le 26 mars pour convenir du meilleur endroit pour cet ouvrage. Ces demandes entrent dans le cadre des conventions-programmes Animaux sauvages 2025-2028 établies entre l'OFEV et les cantons pour la conservation des espèces en Suisse. La réalisation de ces plateformes est espérée pour la saison de nidification 2027.

En 2025, l'AGC a poursuivi son accompagnement du projet de renforcement des populations de Cistude d'Europe (*Emys orbicularis*) dans la réserve de Cheyres mené par le canton de Fribourg. Cette année a été marquée par le tout premier lâcher de 10 subadultes et d'une quarantaine de juvéniles au mois de juin. L'événement a permis de rassembler biologistes, personnalités politiques, écolières et écoliers et journalistes lors d'une journée conviviale et pédagogique. Les lâchers seront poursuivis chaque année jusqu'en 2028, puis un contrôle

d'efficacité sera effectué en coordination avec le canton de Fribourg.

Contrôle des espèces exotiques envahissantes

La lutte contre les solidages s'est poursuivie en 2025, toujours en intervenant par broyage deux fois par année sur les stations les plus importantes. Comme en 2024, quelques bénévoles issus d'une entreprise basée à Yverdon ont participé à une journée « team building » en procédant à l'arrachage manuel de solidages à Gletterens. En parallèle de ces interventions, des relevés floristiques ont été entrepris afin d'évaluer l'efficacité de cette méthode de lutte (broyage deux fois par année) appliquée depuis près de 10 ans. Un rapport de synthèse sera rédigé en 2026 afin d'orienter la lutte contre cette espèce pour les années à venir.

Conservation de la connectivité écologique

Comme chaque année, une barrière d'interception des batraciens a été installée proche de la route cantonale entre Chabrey et Cudrefin. Cette barrière est relevée quotidiennement par des bénévoles de la région qui amènent les batraciens en toute sécurité de l'autre côté de la route durant la migration pré-nuptiale (février-mars). En 2025, environ 70 batraciens ont pu être sauvés dont une quarantaine de Grenouilles rousses (*Rana temporaria*) ainsi que 15 Tritons lobés (*Lissotriton vulgaris*).

Suite à des investigations menées durant l'hiver 2025 le long des passages à batraciens de la RC402 (Yverdon-Yvonand), il a été décidé qu'une barrière à



Ci-contre : des Cistudes d'Europe (*Emys orbicularis*) ont été relâchées à Cheyres en 2025 dans le cadre d'un programme de renforcement de ses populations.

batraciens serait déployée en 2026 sur 1.2 km pour mieux évaluer les flux migratoires et permettre le sauvetage des batraciens entre les tronçons équipés par des passages sous la route. Une préparation importante s'est donc imposée en termes de matériel, de main-d'œuvre et de mesures de sécurité avec la DGMR.

Sécurisation des biens et des personnes

Les travaux de coupes de sécurité le long des chemins ou autres infrastructures (routes, habitations, voies de communication, etc.) incombent aux services forestiers. L'AGC participe ponctuellement aux travaux de martelage des arbres dangereux en collaboration avec ces équipes. En 2025, des coupes de sécurité ont notamment été réalisées le long de la route cantonale entre Yverdon et Yvonand, le long du sentier didactique de Chevroux et à proximité d'une habitation à Portalban. De même, le BEx participe chaque année à la tournée des allées de la Ville d'Yverdon, tournée durant laquelle les différents projets de coupes de sécurité sont passés en revue.

Organisation des travaux

Comme chaque année, le BEx a organisé deux journées internes de planification des travaux. La première a été réalisée le 20 mai 2025 avec comme objectif de discuter et valider les travaux réalisés durant la saison précédente. La seconde a été réalisée le 26 août 2025 avec comme but de discuter et valider les travaux de la saison à venir. Ces journées permettent à l'ensemble de l'équipe du BEx de se prononcer sur les travaux (réalisés ou à réaliser) ainsi que de discuter de projets plus techniques, comme la revitalisation de cours d'eau ou encore la construction de nouvelles infrastructures d'accueil du public.

Comme chaque année, le BEx a organisé une séance intercantonale des travaux, séance de coordination entre les acteurs et actrices de la rive. Cette dernière a eu lieu le 2 septembre 2025 dans les locaux du BEx et a réuni 25 personnes. À noter que le BEx a également participé à deux séances de coordination (19 mars et 27 août) avec les gestionnaires du site des Tuileries, à Grandson, dans le cadre du projet de réaménagement des étangs et de la gestion globale du site.

En 2024, un essai de broyage de la végétation herbacée sur une largeur d'environ 1 mètre et selon un angle de 45 degrés avait été réalisé le long du chemin entre Gletterens et Portalban. L'objectif était d'évaluer l'efficacité et les impacts d'un tel

dégagement de gabarit avant la saison touristique. Les résultats s'étant avérés convainquants, cette méthode a été mise en œuvre à large échelle en 2025 sur les principaux chemins concernés par cette problématique. Réalisée fin juin, cette intervention a permis de dégager environ 14 km de chemin à la satisfaction des gestionnaires et, a priori, du public. Cette opération sera donc reconduite ces prochaines années.

La gestion des matériaux issus des travaux d'entretien des réserves naturelles est aujourd'hui satisfaisante grâce aux nombreuses filières qui ont pu être développées au fil des années. À noter que l'année 2025 s'est démarquée par un regain d'intérêt pour la recherche de nouvelles solutions de valorisation des matériaux issus de l'entretien, en particulier des balles de paille et des roseaux. Parmi les différentes études en cours, le BEx a notamment apporté son appui au projet « TexMaTer » de l'Institut de recherche de l'agriculture biologique (FiBL), projet qui a pour objectif la recherche de nouvelles fibres de cellulose pour la confection de textiles. Les premiers essais d'extraction de fibres sur des roseaux s'avèrent prometteurs.

Voici, ci-après, les principaux chiffres liés à l'entretien des milieux naturels en 2025 :

Les travaux 2025 en quelques chiffres	Quantité
Surface de marais fauchée par les agriculteurs	18.13 ha
Surface de marais fauchée par la machine Elbotel	69.41 ha
Nombre d'heures d'arrachage de ligneux	1 092 h
Surface de roselière terrestre décapée	1 850 m ²
Surface de marais pâturée par des vaches Galloway	7.8 ha

Bilan des travaux réalisés en 2025 (janvier-février 2025 et août-décembre 2025).

La gestion des matériaux en chiffres	Quantité
Nombre de balles de paille Elbotel évacuées	2 042 balles
Volume de matériaux de décapage évacué	3 900m ³
Quantité de buissons évacués en compostière	379.27 tonnes

Principaux chiffres liés à la gestion des matériaux issus des travaux d'entretien en 2025

Information et accueil du public

Plusieurs activités hors normes sous le feu des projecteurs médiatiques : relâcher de Cistudes d'Europe dans le cadre du renforcement des populations de l'espèce en Suisse et réaménagement des îles du Fanel. Mise en lumière de la Grande Cariçaie à travers l'émission radio « Chouette » de la RTS.

Panneaux d'information

En 2025, sur le territoire communal d'Yvonand, une série de petits panneaux a été installée afin de rappeler l'interdiction du nudisme sur le site. Sur la plage du camping de Cudrefin, un panneau « plage » a été posé, de même que des panneaux temporaires pour informer le public des aménagements réalisés en matière de lutte contre l'érosion de ce secteur de rive. Enfin, le triptyque Grande Cariçaie, installé sur la maison de la Grande Cariçaie et utilisé sur le stand, a fait l'objet d'une refonte complète en vue de sa mise à disposition du public en version bilingue.

Infrastructures d'accueil du public

Le BEx a travaillé sur plusieurs projets de nouvelles infrastructures à réaliser dans les mois ou années à venir. Il a notamment organisé le réaménagement de la Grande Gouille et de ses infrastructures (observatoire et ponton de pêche) à Estavayer-le-Lac. Une séance de conciliation avec le Préfet et un opposant a été organisée à propos du projet de tour paysagère à Portalban, suite à quoi l'autorisation de construire a été délivrée. La construction de cet ouvrage, attendu depuis 3 ans, devrait intervenir en 2026. Le BEx a également collaboré avec un bureau d'architectes pour la conception d'une tour paysagère au Pégran (Cudrefin) avec une intégration paysagère innovante. Le ponton de l'aulnaie noire, à Font, a été temporairement démonté car le ruisseau de Coppet qui alimentait le secteur a été dévié en 2025 et n'inonde plus la zone. Ce ponton sera reconstruit en principe en 2026. Enfin, plusieurs passerelles ont été rallongées, installées ou renouvelées : à Chabrey, à Cheseaux-Noréaz sur le sentier de l'Escarbille et sur le sentier menant à la plage de la Petite Amérique à Yvonand. Le BEx a en outre participé le 13 mai à l'inauguration des nouvelles passerelles de Crevel, réalisées par la commune de Cheyres-Châbles.

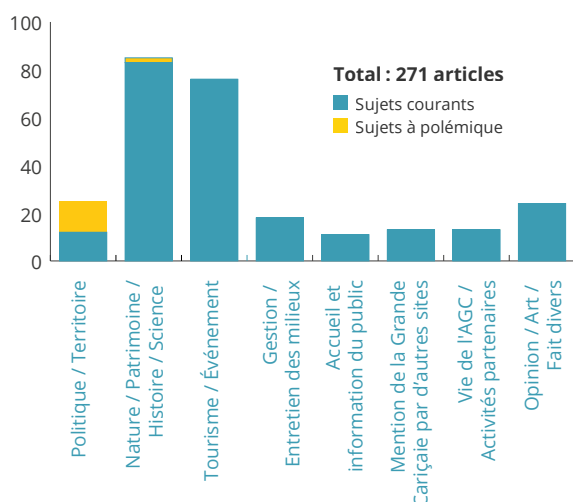
Collaboration avec des partenaires externes

Le BEx a poursuivi sa collaboration avec les centres-nature, dont il a assuré une partie de la formation des stagiaires, comme à l'habitude. Il a organisé une première rencontre, destinée à devenir annuelle, pour coordonner les actions de l'AGC, des centres-nature, du Village lacustre de Gletterens et des représentants du tourisme, en matière d'information Grande Cariçaie. Il a poursuivi la très bonne collaboration avec Estavayer-le-Lac Région pour l'organisation d'excursions guidées dans la Grande Cariçaie et a également formé une nouvelle guide-biologiste pour mener des excursions dans la région d'Yverdon en collaboration avec l'Association pour le Développement du Nord vaudois (ADNV). Ces excursions ont rencontré un bon succès auprès du public : 27 excursions ont ainsi eu lieu en 2025, pour un total de 273 participant-es. Le BEx a en outre formé des guides pour les animations « Kids club » du camping du VD8 à Cheseaux-Noréaz. Enfin, le BEx a été contacté par la commune d'Estavayer-le-Lac pour la conception d'une bache de grand format sur la Grande Cariçaie qui a été exposée à l'entrée de la ville.

Médias

L'année 2025 a été marquée par deux événements exceptionnels qui ont eu un large retentissement dans la presse et les médias. Le réaménagement des îles du Fanel, qui a fait l'objet d'un communiqué de presse, a été présenté dans plusieurs émissions TV et radio (notamment Télébielingue, ArcInfo et Couleurs locales dans la Matinale de la RTS). Deuxième sujet, le programme de renforcement des populations de la Cistude d'Europe dans la réserve de Cheyres a aussi fait l'objet d'un communiqué de presse mais également d'une conférence de presse, le 13 juin, en présence du conseiller d'État Didier Castella, et d'une classe de Cheyres. Il a également été largement diffusé dans les médias. L'AGC a diffusé deux autres communiqués concernant les recensements d'oiseaux d'eau en janvier et en

novembre. Ces communiqués ainsi que les actualités diffusées régulièrement sur le site internet de l'AGC ont également suscité l'intérêt des médias. Mentionnons également deux longs reportages, dans l'émission « Chouette » de la RTS et sur le web : « On batoille avec ... ». Au total, 271 articles de presse mentionnant la Grande Cariçaie (presse écrite, émissions TV/radio et pages internet) ont été publiés dans les médias helvétiques.



Répartition par thèmes des articles de presse parus sur la Grande Cariçaie durant l'année 2025.

Publications et autres supports d'information

Deux numéros de « L'Écho des roseaux » ont été réalisés et distribués en 2025. Les sujets mis en lumière dans ces numéros étaient « La Grande Cariçaie : un sanctuaire pour les oiseaux d'eau » et « La Grande Cariçaie, un paradis pour la Cistude d'Europe ».

Internet et multimédia

Le processus de refonte du site web de l'AGC a continué en 2025, avec une mise en ligne prévue pour 2026. La newsletter électronique a continué d'être diffusée chaque mois à plus de 700 adresses e-mail. La publication des actualités sur le site internet s'est poursuivie elle-aussi, au rythme d'une par semaine en moyenne.

Manifestations, excursions, conférences

En 2025, les collaborateurs et collaboratrices du BEx ont donné et guidé les conférences et/ou excursions pour les structures suivantes :

- 3 avril : Festival du film vert à Yvonand ;
- 17 avril : table ronde « Cormorans » à l'Unil ;
- 29 avril : Office fédéral de l'environnement (OFEV) ;

- 16 mai : visite guidée à La Sauge pour des étudiants de la faculté des sciences de l'université de Neuchâtel ;
- 21, 23 et 25 mai : diverses animations dans le cadre de la Fête de la nature ;
- 5 juin : Forum broyard à Chevroux ;
- 10 juin : forestières et forestiers de la rive ;
- 11 juin : manifestation Mirage urbain organisée par Eltel ;
- 16 juin : responsables de la place d'armes de Forel ;
- 19 juin : Service du développement territorial et de l'environnement du canton de Neuchâtel ;
- 26 juin : délégation marais de la La Conférence des délégués à la protection de la nature et du paysage (CDPNP) ;
- 27 juin : secrétariat général du Département de la jeunesse, de l'environnement et de la sécurité du canton de Vaud ;
- 26 juillet : association des propriétaires de chalets de Crevel ;
- 31 août : stand et visites guidées lors de la fête des 40 ans du centre-nature Pro Natura de Champ-Pittet ;
- 11 septembre : Parc Jura vaudois ;
- 26 septembre : cours « revitalisation des rives lacustres » organisée par la HEIG-VD ;
- 10 octobre : Station ornithologique suisse ;
- 30 octobre : Service parcs et promenades de la Ville de Lausanne ;
- 2 décembre : Service de la faune, des forêts et de la nature NE (SFFN).

Ambassade-nature

Les ambassadeurs et ambassadrices-nature ont à nouveau arpenté les rives du lac de Neuchâtel en 2025 avec un total de 76 missions effectuées, de début mai à, exceptionnellement, fin octobre. L'AGC a en outre partagé son expérience concernant les projets d'ambassade-nature avec les cantons de Vaud et de Neuchâtel dans le cadre de la mise en place d'un projet similaire au Creux du Van.

Projets collaboratifs avec les habitant-es des communes riveraines

L'AGC, accompagnée de bénévoles, s'est à nouveau jointe aux communes de Grandson et de Cudrefin lors de l'action Coup de balai organisée le 29 mars.

Acteurs, actrices et partenaires de l'Association

Assemblée générale

Francesca Cheda, Présidente (SFN)

Canton de Vaud

Sébastien Beuchat (DGE-DIRNA)

Olivier Lusa (DGE-ADMIN)

Anne Marion Freiss (Préfète de la Broye-Vully)

Canton de Fribourg

Danaé Frangoulis (DIME)

Nicolas Kilchoer (Préfet de la Broye)

Dominique Schaller (SFN)

Canton de Neuchâtel

Christophe Noël (SFFN)

Communes vaudoises

Nathalie Gigandet (Grandson)

Cyril Ottonin (Yvonand)

Jean-Luc Amiet (Cudrefin)

Antoine Sauser (Yverdon-les-Bains)

François Haenni (Vully-Les-Lacs)

Charles-Edouard Bonny (Chevroux)

Nicolas Chappuis (Cheseaux-Noréaz)

Communes fribourgeoises

Samuel Ménétrey (Estavayer)

Vacant (Gletterens)

Philippe Rapo (Cheyres-Châbles)

Jean-Daniel Keusen (Delley-Portalban)

Associations

Valère Martin (Nos Oiseaux)

Delphine Peter-Devenoges (ASPO/BirdLife Suisse)

Sarah Pearson Perret (Pro Natura)

Propriétaires privés

Tina Büchler

Jean-François Hecquet

Murielle Kertscher

Didier Languetin

Comité directeur

Canton de Vaud

Christophe Moor (DGE-EAU)

Philippe Graf, Vice-Président (DGE-FORET)

Franco Ciardo (DGE-BIODIV)

Canton de Fribourg

Francesca Cheda, Présidente (SFN)

Jacques Maradan (SEn)

Patrick Rossier (SFN)

Canton de Neuchâtel

Marie-France Cattin Blandenier (SFFN)

Communes vaudoises

Richard Emmenegger (Cudrefin)

Communes fribourgeoises

Eric Chassot (Estavayer)

Associations

François Turrian (ASPO/BirdLife Suisse)

Commission scientifique

Louis-Félix Bersier (Université Fribourg)

Yves Bötsch (Biologiste indépendant)

Philippe Christe (Unil)

Raymond Delarze (Biologiste indépendant)

Lisa Fisler (Info fauna)

François Freléchoux (Biologiste indépendant)

Yves Gonseth (Biologiste indépendant)

Angéline Bedolla (WSL)

Thibaut Lachat, Président (BFH)

Philippe Juillerat (Info Flora)

Sarah Pearson Perret (Pro Natura)

Jérôme Pellet (Info fauna - Karch)

Thomas Sattler (Station ornithologique suisse)

Pascal Stucki (Aquabug)

Invitée

Béatrice Werffeli (OFEV)

Commission paritaire consultative

Anne Marion Freiss, Présidente (Préfecture Broye-Vully VD)

Jean-Luc Amiet (Cudrefin)

Samuel Cornuz (Diana VD)

Marc Besson (Diana VD)

Christiane Baudraz (Fédération de voile des lacs jurassiens)

Claude Delley (Pêcheurs professionnels)

Yann Folly (Surveillant des réserves naturelles VD FR)

Gérald Wyss (Brigade du lac VD FR)

Remarque : les structures et fonctions énumérées dans ces deux pages sont celles en vigueur à fin 2025. Certaines structures peuvent avoir changé de nom et certaines personnes de fonction en 2026.

François Kistler (ARSUD)
 Cyril Ottonin (Yvonand)
 Lucy Delarze (Yvonand)
 Fabien Mauron (Estavayer-Payerne Tourisme)
 Céline Perret (Surveillante des réserves naturelles VD FR)
 Philippe Rapo (Cheyres-Châbles)
 Pierre Roggo (Aqua Nostra), Vice-Président
 Morgane Bättig (ONG Nature)
 Vacant (Gletterens)

Groupe surveillance des rives

Andreas Binz (SFN FR)
 Cédric Blanc (Police du lac FR)
 Alexandre Cavin (DGE-BIODIV VD)

Francesca Cheda (SFN FR)
 Cédric Chollet (DGE-BIODIV VD)
 Franco Ciardo (DGE-BIODIV VD)
 Yann Folly (Surveillant des réserves naturelles VD FR)
 Philippe Graf (DGE-FORET VD)
 Nicolas Joss (DGE-FORET VD)
 Tristan Morin (SFN FR)
 Céline Perret (Surveillante des réserves naturelles VD FR)
 Sean Perret (SFFN NE)
 Loïc Fahrni (SFFN NE)
 Grégory Guichard (SFFN NE)
 Markus Siegenthaler (SFN FR)
 Patrick Rossier, Président (SFN FR)
 Gérald Wyss (Brigade du lac VD)

BUREAU EXÉCUTIF – PERSONNEL ET RESPONSABILITÉS		
Michel Baudraz	Ingénieur EPFL en génie rural, spécialisation en environnement	Direction du Bureau exécutif
Christian Clerc	Biologiste	Monitorings végétation, lutte contre l'érosion, revitalisation des cours d'eau
Xavier Durussel	Infomaticien	Responsable de l'informatique, dès le 13 janvier 2025
Alexandre Ghiraldi	Ingénieur HES en géomatique	Système d'information géographique (SIG) et informatique
Guillaume Gomonet	Paysagiste avec brevet fédéral	Entretien des infrastructures scientifiques, d'accueil et d'information du public depuis le 1 ^{er} avril 2025
Nicolas Joray	Menuisier-Charpentier	Entretien des infrastructures scientifiques, d'accueil et d'information du public, jusqu'au 30 avril 2025
Christophe Le Nédic	Biologiste	Communication Grande Cariçaie, gestion de la fréquentation du public et aménagement du territoire
Sophie Marti	Biologiste	Monitorings de la faune, hormis les oiseaux
Gaëtan Mazza	Ingénieur HES en gestion de la nature	Planification et mise en oeuvre des travaux d'entretien des milieux naturels
Gaël Pétremand	Biologiste	Monitorings de la faune, hormis les oiseaux
Aline Pfaender	Ingénieure HES des médias	Gestion administrative et comptable, communication Grande Cariçaie
Christophe Sahli	Biologiste	Monitorings ornithologiques, statistiques et analyse des données

Collaborateurs et collaboratrices temporaires, étudiant-es

Esteban Agurcia, Laura Byrde, Michaël Eray, Colin Jaunin, Mathilde Linder, Coralie Moret, Célia Noger, Matteo Saino Calabretta et Lila Siegfried.

Ambassadeurs et ambassadrices-nature

Gilbert Bavaud, Michèle Ecuyer, Rachel Rumo, Carmen Sangin, Yannis Saudan, Frédéric Turin et Lea Zappellaz.

Bénévoles

Dominique Antoniazza, Sylvain Antoniazza, Mathieu Bally, David Baumgartner, Yves Bötsch, Yannick Chittaro, Carole Clerc, Léo Constantin, Noah Corrado, Estelle Favrelière, François Frélichoux, Etienne Gerbex, Sophie Giriens, Yves Gonseth, Bastien Guibert, Jacques Jeanmonod, Urs Kormann, Pierre Marle, Antoine Martignier, Clément Mercier, Christian Monnerat, Paul Mosimann-Kampe, Jean-Claude et Michel Muriset, Khalil Outemzabet, Marco Pilati, Sebastian Poirier, Nelma Péclard, Pascal Rapin, Jean-Paul Reding, François Rion, Christian et Daniela Rothen, Benjamin Rothenbühler, David Roy, Andreas Sanchez, Fabian Schneider, Max Schüpbach, Manuel Schweizer, Béatrice Senn-Irlet, Océane Siffert, Alessandro Staehli, Daniel Ston, Pierre-André Thévenaz, Mathias Valceschini, Mégane Vogel et Martin Zimmerli.

En bref

Ce rapport de gestion de l'Association de la Grande Cariçaie (AGC) est réalisé par le Bureau exécutif (BEx) à la demande du Comité directeur (CDir). Son objectif est d'informer les membres de l'Association sur les tâches réalisées par le BEx durant l'année 2025.

Le rapport est rédigé de manière synthétique, se concentrant sur les grandes lignes des activités de gestion. Il est structuré selon les cinq grands domaines d'action de l'AGC (organisation et financement, protection du site, connaissance du site, entretien des milieux naturels, information et accueil du public). Il se concentre sur les tâches qui

ont été effectuées par les gestionnaires, sans s'attarder sur les résultats, qui sont consultables sur le site internet de l'Association www.grande-caricaie.ch (accès public) et dans les différents documents présents sur le site partagé de l'Association docu.grande-caricaie.ch (accès réservé aux membres de l'Association).

Ce document est publié avec la validation provisoire du Comité directeur, avant sa validation finale qui sera prononcée lors de sa soumission à l'Assemblée générale au mois de janvier suivant sa date de publication.

Impressum

Éditeur

Association de la Grande Cariçaie

Chemin de la Cariçaie 3
CH-1400 Cheseaux-Noréaz
T. +41 24 425 18 88
info@grande-caricaie.ch
www.grande-caricaie.ch

Photographies

Association de la Grande Cariçaie / divers auteurs et autrices (Xavier Durussel, Colin Jaunin, Christophe Le Nédic, Sophie Marti, Gaëtan Mazza, Gaël Pétremand, Aline Pfaender, Christophe Sahli et Matteo Saino Calabretta) et Bastien Guibert.

Date de publication

22 juin 2026